

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal, je vous prie de bien vouloir inscrire le point suivant :

**2-Essais de ralentisseurs - installation de chicanes dans l'allée des Charmes à Ambresin.**

Le collège actuel est opposé à la création d'un plan de mobilité et doit donc par conséquent répondre ponctuellement à des problèmes d'insécurité routière.

L'allée des charmes à Ambresin, telle une rectiligne, incite les chauffeurs de voitures, camions, motos et tracteurs, à l'excès de vitesse.

**Photos allée des Charmes à Ambresin**

Vue de la rue de la Forge



Vue de la rue du Soleil



Le constat d'insécurité est tellement important, ils souhaiteraient voir pour le moins la pose de chicanes mobiles permettant d'évaluer l'éventuelle efficacité de ralentisseurs et ainsi pour l'avenir, juger de l'opportunité d'un choix approprié et souhaitons le, définitif.

Par ailleurs, les nouvelles constructions projetées dans cette rue ainsi que la présence d'une salle de fêtes devraient également vous inciter à réagir dans le sens de ma proposition.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes salutations.

Marc PIRARD  
Conseiller communal - Groupe EPAM-ECOLO